

NOVATOP SYSTEM

UTILISATION, ENTRETIEN, GARANTIE

UTILISATION

1. Les panneaux NOVATOP SOLID, ELEMENT, OPEN sont principalement destinés pour la construction de murs, de cloisons et de plafonds.
2. L'humidité relative recommandée pour l'environnement dans lequel les panneaux sont installés est de l'ordre de 40 à 60 % à une température de 20 °C.
3. Les informations relatives au traitement et au montage sont reprises dans les [instructions de montage](#).
4. Si les panneaux ne sont pas revêtus d'un traitement de surface en usine, il sera conseillé de traiter la face visible à l'intérieur avec un traitement de surface destiné au bois massif (lasures, huiles, cires pour l'intérieur) qui augmentera considérablement la résistance aux salissures et aux rayons UV. La procédure à suivre est définie par les instructions du fabricant de l'enduit sélectionné. Un bois qui n'est pas traité s'assombriera naturellement.

ENTRETIEN

1. Nous vous recommandons d'utiliser un chiffon sec ou un aspirateur avec accessoire approprié (brosse à poussière) pour éliminer régulièrement la poussière et les autres saletés qui se seraient déposées sur les faces visibles des panneaux.
2. En présence de légères salissures à la surface du bois, nous vous recommandons d'utiliser un chiffon doux sec, éventuellement un chiffon ou une éponge humidifiée ou des produits de nettoyage destinés aux surfaces en bois. Ne pas utiliser de grandes quantités d'eau.
3. Les dégradations de surface qui ne peuvent pas être nettoyées (traces de feutre à l'alcool, rayures) pourront être résolues en ponçant légèrement la zone affectée et en la traitant ensuite avec le même type d'enduit. La procédure à suivre est définie dans les instructions du fabricant de l'enduit sélectionné.
Avertissement : Lorsque vous placez des décorations, des tableaux, des lampes, des étagères, etc. sur les panneaux, il conviendra de tenir compte du fait qu'après un certain temps, les rayons UV vont « brûler » leurs contours et que le traitement de cet endroit pourra être plus compliqué.
4. Les panneaux doivent être protégés contre l'humidité (condensat du système de climatisation, eau courante ou gouttes d'eau, etc.).

AVERTISSEMENT

Le fabricant ne pourra pas être porté responsable des dommages apparus sur le produit des suites d'un stockage, d'un traitement ou d'une utilisation inappropriés ou à la suite du non-respect des procédures de travail lors du montage.

GARANTIE

1. Le fabricant se porte garant de la qualité, de la fonctionnalité et de l'intégrité des produits qui sont livrés au client conformément au contrat-cadre d'achat qui a été conclu entre le fournisseur et le client. Le fabricant couvre la fonctionnalité des panneaux par une garantie de 10 ans. La période de garantie commence à courir le jour où les produits sont livrés au client et elle découle des conditions stipulées dans le contrat d'achat en question. Les traitements de surface réalisés par le fabricant sont couverts par une garantie d'une période fixe de 2 ans.
2. Le fabricant ne pourra pas être porté responsable des défauts apparus sur les produits des suites d'une manipulation/manutention et d'un montage incorrects des panneaux, ni des défauts résultant d'une utilisation incorrecte ou d'une mise en charge excessive des éléments lors de leur emploi. Il ne pourra également pas être porté responsable des dommages causés par un cas de force majeure ou par un tiers, ce qui inclut également les défauts et dommages indirects dus aux conditions météorologiques pendant le chantier. Outre cela, la responsabilité du fabricant ne pourra pas être engagée en cas de défauts qui seraient apparus sur les panneaux (et sur le bâtiment dans son ensemble) à la suite d'erreurs dans la documentation du projet (par exemple en termes de statique du bâtiment) et/ou d'un montage incorrect du bâtiment, ce qui inclut le non-respect de l'humidité relative de l'air ambiant.
3. L'humidité relative recommandée pour l'environnement dans lequel les panneaux sont installés est de l'ordre de 40 à 60 % à une température de 20 °C. La garantie ne couvre pas les fissures apparues dans le bois à la suite d'une humidité de l'air trop basse.
4. La garantie ne couvre également pas les dommages apparus à la suite de soins ou d'entretiens réalisés de manière non-professionnelle ou à la suite d'une usure due à une utilisation normale des produits.
5. La garantie ne couvre pas les changements visuels de l'enduit appliqué par le fabricant et qui peuvent être considérés comme étant des changements dus à un vieillissement normal. Un changement de couleur de l'enduit ou une diminution de brillance ne seront donc pas considérés comme étant des motifs de réclamation.

NOVATOP ACOUSTIC

UTILISATION, ENTRETIEN, GARANTIE

UTILISATION

1. Les panneaux acoustiques NOVATOP sont conçus pour servir de revêtement intérieur sur des murs et des plafonds.
2. L'humidité relative recommandée pour l'environnement dans lequel les panneaux sont installés est de l'ordre de 40 à 60 % à une température de 20 °C.
3. Les panneaux peuvent être travaillés avec des outils et des machines à bois courants. Vous trouverez de plus amples informations dans les [instructions de montage](#).
4. Si les panneaux ne sont pas revêtus d'un traitement de surface en usine, il sera conseillé de les traiter avec un traitement de surface destiné au bois massif installé à l'intérieur (lasures, huiles, cires) qui augmentera considérablement la résistance aux salissures et aux rayons UV. Un bois qui n'est pas traité s'assombriera naturellement. La procédure à suivre est définie par les instructions du fabricant de l'enduit sélectionné. Nous préférons les lasures diluables dans l'eau de marque Adler (voir la page 10–11) et sur les surfaces plaquées, nous vous recommandons une finition de surface incolore.

AVERTISSEMENT

Le fabricant ne pourra pas être porté responsable des dommages apparus sur le produit des suites d'un stockage, d'un traitement ou d'une utilisation inappropriés ou à la suite du non-respect des procédures de travail lors du montage.

GARANTIE

Dans le cadre de nos conditions générales, nous garantissons qu'au moment de leur livraison, les panneaux NOVATOP ACOUSTIC auront les propriétés et la qualité stipulées dans les fiches techniques des produits. La garantie est valable durant une période fixe de 2 ans.

ENTRETIEN

1. Nous vous recommandons d'utiliser un aspirateur pour éliminer régulièrement la poussière et les saletés qui se seraient déposées à la surface des panneaux acoustiques. Lors du nettoyage, il conviendra d'être prudent afin de n'endommager mécaniquement ni la surface en bois du panneau ni l'absorbeur.
2. En présence de légères salissures à la surface du bois, nous vous recommandons d'utiliser un chiffon doux sec, éventuellement un chiffon ou une éponge humidifiée ou des produits de nettoyage destinés aux surfaces en bois. Ne pas utiliser de grandes quantités d'eau.
3. Les dégradations de surface qui ne peuvent pas être nettoyées (traces de feutre à l'alcool, rayures) pourront être résolues en ponçant légèrement la zone affectée et en la traitant ensuite avec le même type d'enduit. La procédure à suivre est définie dans les instructions du fabricant de l'enduit sélectionné.
Avvertissement : Lorsque vous placez des décorations, des tableaux, des lampes, des étagères, etc. sur les panneaux, il conviendra de tenir compte du fait qu'après un certain temps, les rayons UV vont « brûler » leurs contours et que le traitement de cet endroit pourra être plus compliqué.
4. Les panneaux doivent être protégés contre l'humidité (condensat du système de climatisation, eau courante ou gouttes d'eau, etc.)